

Gratuité des transports : engagement tenu

Depuis le 21 décembre 2023, les transports en commun du réseau TaM sont gratuits pour les habitants de la métropole. Retour sur ce jour historique en images. Témoignages de nouveaux bénéficiaires du pass gratuit et modalités d'obtention.



Photo officielle devant les tramways avec autour de Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole et de Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives, les maires de la Métropole, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Mihhail Kõlvart, maire de Tallinn en Estonie (dont le réseau de transports en commun est gratuit) et des maires et représentants d'agglomérations françaises.

La gratuité célébrée

Le 21 décembre 2023, de midi à minuit, la 15^e Zone artistique temporaire (ZAT) a accompagné le passage à la gratuité des transports en commun. Cette grande fête de la gratuité invitait le public à un voyage pour 12 heures de spectacles et de surprises urbaines dans les tramways, dans les bus, mais aussi sur la place de la Comédie et aux alentours.

« Rien n'arrête une idée dont le temps est venu. Le temps de la gratuité est venu. Pour une ville plus écologique, plus solidaire, plus fraternelle. » C'est sur ces mots que Michaël Delafosse, accompagné de nombreux élus et de jeunes représentants de conseils municipaux d'enfants a terminé son discours sur le parvis de l'Opéra Comédie.



© C. Ruiz



© L. Séverac

« 5... 4... 3... 2... 1... Gratuité ! ». Le public a repris en chœur le compte à rebours orchestré par Calixte de Nigremont, en monsieur loyal et le gong des tramways.



© KPRODZ

Des milliers de personnes, sur une place de Comédie pleine comme un œuf, sont venues assister à cet événement historique, le sourire aux lèvres.



© L. Séverac

Après une place de la Comédie transformée en dancefloor par les Mixeuses Solidaires, une aurore boréale imaginée par l'artiste suisse Dan Acher a fait son apparition sous les yeux ébahis de la foule. Un spectacle magnétique et chimérique unique.

Dès midi, cinq compagnies artistiques offraient des *Impromptus*. Des moments d'étonnement de rêve et de voyage. Ici, la C^{ie} Didier Théron avec les *GONFLÉS/Véhicules*, de joyeux voyageurs hors normes qui ont égayé le parcours des usagers quotidiens de TaM.



© C. Marson

Place à la fête dans le *Soul tram*, orchestrée par l'association Cosmic Groove Airlines. Les artistes ont investi une des rames de la ligne 2. Paillettes, couleurs et musique funky pour groover ensemble aux abords de la gare Saint-Roch.



© C. Marson

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, les poètes bricoleurs de la C^{ie} Carabosse ont enflammé l'esplanade. Un univers féérique, lumineux et sonore a habité le jardin du Champ de Mars le temps d'une soirée.



© C. Marson

Une expérience partagée

Le lancement de la gratuité des transports en commun pour les habitants fut l'occasion d'une journée professionnelle de travail et d'un forum public pour débattre du sujet.



Une soixantaine de personnes, venues de Dunkerque, Tallinn (Estonie), Châteauroux, Grenoble... ont participé à l'atelier projet proposé dans le cadre du séminaire lors du lancement de la gratuité des transports en commun pour les habitants du territoire. Organisé par TaM et la Métropole, cette journée de travail a permis d'ex-

poser l'expertise et les projets locaux dans le domaine des mobilités. Julie Frèche, vice-présidente de la Métropole déléguée au Transport et aux Mobilités actives, a fait une présentation globale de la politique en la matière, « *la Métropole mène une politique systémique. Au-delà de la gratuité, nous consacrons 150 millions*

d'euros aux mobilités actives : 1/3 pour les piétons et 2/3 pour le vélo. Parallèlement, nous poursuivons les investissements sur le réseau des transports, avec la future ligne 5 qui finira de mailler le réseau en étoile. Ce dernier sera complété par cinq lignes de bustram. » Cette matinée de travail fut l'occasion de mettre en lumière les nouvelles mobilités et les nouveaux usages de la ville à travers les différents projets du hub des mobilités dans le parking Comédie, à l'anneau vélo et ses voies cyclables dans le tunnel de la Comédie... Les participants sont ensuite allés voir sur le terrain ces aménagements futurs pour se déplacer autrement et durablement, dont ceux de la ligne 5 de tramway. Un arrêt à Saint-Éloi a permis de découvrir un des nœuds du réseau de tramway ligne 1 et ligne 5 qui sera un des plus fréquentés après la mise en service de la ligne 5 puisqu'il desservira deux universités et les 10 000 salariés des hôpitaux de la ville. L'après-midi fut consacrée à une table ronde.

UN GRAND FORUM PUBLIC AVEC LIBÉRATION

Le 21 décembre, l'Opéra Comédie a accueilli le forum *Libération* sur le thème : *Gratuité des transports, un ticket pour la ville.* Avec, notamment, Mihhail Kõlvart, maire de Tallinn (Estonie) ; Karima Delli, députée européenne, présidente de la Commission transport et tourisme au Parlement européen ; Philippe Poinsot, de l'Université Gustave Eiffel ; Arnaud Passalacqua, professeur à l'Université Paris Est-Créteil, spécialiste des mobilités ;

Fabien Roussel, secrétaire du Parti communiste français, Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole. Deux heures de débat suivies de questions réponses avec la salle.

Un forum à retrouver sur liberation.fr et montpellier3m.fr



La gratuité vue par les habitants

La gratuité totale des transports en commun pour les habitants de la métropole est une réalité. Comment les habitants vivent-ils cette nouveauté ?



Sylvie Bouchet,
maman solo en montage de projet,
deux enfants à charge
Le Crès

Pour le pouvoir d'achat et la planète

Sylvie Bouchet et sa petite famille étaient sur la Comédie pour fêter la gratuité le 21 décembre. Pour cette maman solo avec deux enfants de 8 et 16 ans à charge, le budget des transports n'est plus un problème. Après avoir travaillé durant 20 ans dans l'aide à l'enfance, elle porte aujourd'hui un projet personnel, mais les fins de mois sont difficiles. « Je suis revenue à Montpellier en 2020 et mes enfants ont tout de suite bénéficié de la gratuité des transports. Maintenant, c'est gratuit pour moi aussi. À Paris, je réglais mon pass 68 euros par mois et pour les petits, c'était aussi payant. Je n'ai pas de voiture, le prix du litre d'essence est trop cher. Je me sers des transports en commun pour chacun de mes déplacements : rendez-vous médicaux, activités des enfants, aller en ville... Je prends le bus 21 ou 46, pour aller à Sablassou, d'où je prends la ligne 2 de tramway. Ou alors, je prends le bus 51, le mercredi quand j'accompagne mon fils à son cours de natation à la piscine d'Antigone. Au printemps, j'aimerais acheter trois vélos d'occasion via une association, car on parle beaucoup d'écologie, mais il faut donner aux enfants le goût du vélo très tôt, car c'est la liberté. J'aimerais bien qu'il y ait une ligne de ramassage scolaire à vélo au Crès. Depuis peu, il y a de nouvelles pistes cyclables aux alentours, dont une qui mène jusqu'à Castelnau-le-Lez, ça encourage à enfourcher sa bicyclette en sécurité. »

PAROLES (1)

- “ La gratuité, c'est un accès aux transports à tous, sans discrimination ”
- “ La gratuité, c'est la liberté du citoyen, l'égalité, un coup de pouce au pouvoir d'achat ”
- “ C'est une avancée sociale et écologique ”
- “ Ça peut aider beaucoup de familles ”

(1) Extraits des témoignages vidéos diffusés sur la place de la Comédie lors de la fête de la gratuité.

Un bon réseau de transports en commun

À 35 ans, la comédienne Clara Balmin habite Montpellier depuis un an. « J'ai eu le pass gratuité week-end dès que je suis arrivée à Montpellier. Je venais de la région parisienne. J'utilise beaucoup le tram et le vélo, et parfois les VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur). En week-end comme en semaine, je me sers des transports en commun pour quasiment tous mes déplacements : me rendre en ville, voir des amis, aller à la plage... D'ailleurs, s'il n'y avait pas un bon réseau de transports en commun, cela aurait remis en question le fait de vivre à Montpellier. »



Clara Balmin,
comédienne
Montpellier

Comment obtenir et utiliser le Pass gratuit ?

Vous habitez dans la métropole et vous ne bénéficiez pas encore de votre Pass gratuit ? Le demander est un jeu d'enfant. Pour voyager en règle, il faut simplement être en possession de son Pass gratuit valide. Plus besoin de le valider.

3 DOCUMENTS À PRÉSENTER :



2 SUPPORTS :

SUR **SMARTPHONE** ET/OU **CARTE TaM**



3 SOLUTIONS POUR DEMANDER SON PASS GRATUITÉ



Sur l'application **M'Ticket**, suivre les instructions pas à pas.



En ligne sur **tam-voyages.com**, suivre les instructions pas à pas.



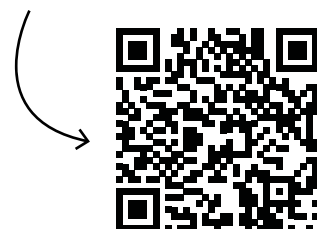
En Espaces Mobilité TaM à Montpellier

- Mosson (station de tramway L1 et L3 : Mosson) – Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – avec ou sans rendez-vous
- Maguelone – 27 rue Maguelone (station de tramway L1, L2, L3 et L4 : Gare Saint-Roch) – Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h – sans rendez-vous

- Centre - Comédie – 1 place Francis-Ponge (ancien Hôtel de Ville) – station de tramway L1 : Antigone – Du lundi au vendredi de 9h à 17h – Exclusivement sur rendez-vous

Dans les communes, les agents des guichets uniques de la Métropole ne délivrent pas de Pass gratuité, mais ils renseignent et accompagnent les voyageurs dans leurs démarches.

POUR TOUT SAVOIR SUR **LA GRATUITÉ**



Faut-il valider son Pass gratuité ?

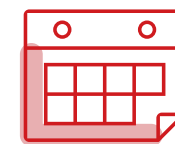
Non. Pour voyager en règle, il n'est plus nécessaire de valider. Il faut en revanche être obligatoirement en possession de son Pass gratuité valide.



Que se passe-t-il lors d'un contrôle ?



En cas d'absence de titre pour les résidents et non-résidents de la métropole : amende de 72 € et 50 € de frais de dossier. Minoration possible à 5 € sur présentation ou création d'un Pass gratuité valide en Espace Mobilité sous 4 jours ouvrés.



Quelle est la validité de mon Pass gratuité ?

Le Pass gratuité est valable un an et jusqu'à la date d'anniversaire du titulaire. Les bénéficiaires seront notifiés un mois avant la fin de la validité de leur Pass et invités par les équipes de TaM à renouveler leur demande.

Peut-on gérer plusieurs Pass gratuité sur l'application M'Ticket ?

Avec l'option famille, vous pouvez également intégrer les Pass gratuité de vos enfants sur l'application M'Ticket.



Les P+tram sont-ils payants pour les résidents de la métropole ?

Non. Les P+tram restent gratuits pour les résidents de la métropole, en utilisant leur Pass gratuité sur l'appli M'Ticket.

Notre enfant a moins de 3 ans. Devons-nous faire la demande d'un Pass gratuité pour lui ?

Non. Les bus et tramways du réseau TaM sont gratuits pour tous les enfants de moins de 3 ans. Votre enfant devra donc voyager avec un Pass gratuité à partir de 3 ans.

[Plus d'infos sur tam-voyages.com](https://tam-voyages.com)

Que se passe-t-il pour les habitants hors métropole ?

Pour voyager en règle à bord des bus et tramways du réseau de transport TaM, tous les voyageurs non-résidents ou résidents n'ayant pas le Pass gratuité doivent obligatoirement être en possession d'un titre de transport valide payant : un abonnement ou un titre horodaté.

Comment se procurer un titre de transport payant ?

Depuis le QR code accessible à chaque point d'arrêt bus et tramway, renvoyant vers le site rapide ticket-tam.com

- Sur l'appli M'Ticket TaM (abonnement ou achat d'un titre unitaire et 10 voyages par anticipation du déplacement).
- Sur les 64 distributeurs automatiques de titres dans les stations les plus fréquentées du réseau (Gare Saint-Roch, Comédie, Occitanie, etc.).
- Chez l'un des 100 commerçants-relais TaM.

Les tarifs évoluent-ils pour les non-résidents ?

Non, les tarifs restent inchangés pour l'ensemble des titres de transport, soit, par exemple, le ticket 10 voyages à 10 €, disponible sur l'appli M'Ticket.

Les P+tram sont-ils accessibles aux non-résidents ?

Oui, les P+tram resteront également accessibles aux non-résidents qui stationnent leur véhicule et voyagent à bord des bus ou des tramways du réseau TaM :
– gratuitement pour les abonnés annuels TaM,
– avec le forfait P+tram à 5,20 €, valable pour l'ensemble des occupants du véhicule voyageant ensemble sur une même journée.